SÉANCE ordinaire

Le 15 septembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue 15 septembre 2025, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

250915.236 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseiller Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelle le point suivant :

- Appui – Projet de construction Thierry Witthom

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
   ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
   - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
   - 4.2 Adoption – Règlement numéro V-269-2025 décrétant l'acquisition d'un véhicule avec équipements de déneigement pour la ville de Chandler ainsi qu'une dépense et un emprunt à cet effet n'excédant pas la somme de 418 950 $;
   - 4.3 Adoption – Règlement numéro V-270-2025 décrétant un emprunt de 2 161 377 $ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme fédéral de la taxe d'accise sur l'essence et le programme TECQ 2024-2028;
   - 4.4 Adoption – Règlement numéro V-271-2025 ayant pour objet de majorer le montant constituant le fonds de roulement de la ville de Chandler ;
   - 4.5 Recommandation de paiement – Projet de quartier Chandler Est;
   - 4.6 Recommandation de paiement – Projet de quartier Chandler Ouest;
   - 4.7 Vente de terrain – Lot 4 294 621 - Monsieur Sylvain Amos ;
   - 4.8 Octroi de contrat – TETRA TECH – Plans et devis préliminaires pour dépôt de la demande au PAVL;
   - 4.9 Recommandation de paiement – LSAG ARPENTEUR-GÉOMÊTRE- Certificat de piquetages ;

4.10 Recommandation de paiement – Régie intermunicipale des matières résiduelles de la Gaspésie – Démolition d'un immeuble quartier St-François ;
4.11 Dépôt d'une demande - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
4.12 Avis de motion – Règlement numéro 2017-Z-012
4.13 Règlement 2017-Z-012 – Premier projet de règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler;
4.14 Octroi de contrat – TETRA TECH – Relevés de terrain pour le remplacement du ponceau secteur chemin du pont;
4.15 Recommandation de paiement – Projet de quartier St-François;
4.16 Rémunération du personnel électoral – Élection 2025;
4.17 Confirmation de l'embauche - Monitrice en natation et sauvetage – Madame Laurence Trépanier;
4.18 Signataire - Contrat de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay– Monsieur Tony Aubut;
4.19 Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme Nouveau Horizon ;
4.20 Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme actif. ;
4.21 Recommandation de paiement – Terrassement Laurent Lelièvre Inc – Entretien des terre-pleins (4) Boulevard René-Lévesque
4.22 Autorisation Renouvellement du contrat AC Control - Logiciel de gestion pour la ventilation et les compresseurs- Centre sportif Clément-Tremblay ;
4.23 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » ;
4.24 Dépôt et adoption de la politique de développement des collections du réseau Biblio GIM ;
4.25 Inscription – Congrès FQM 2025 ;
4.26 Recommandation de paiement - WSP CANADA INC. – Réfection de la route 132 phase 2 à Chandler ;
4.27 Autorisation – Demande d'un congé sans solde – Employé syndiqué;

5. PROPOS DU MAIRE
6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.237 <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX</u>

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîcheet unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2025 et de la séance extraordinaire du 28 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.238 <u>DEMANDES</u>

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Demande d'appui financier pour les services essentiels offerts à la population de votre région - Association du cancer de l'Est du Québec/ Hôtellerie Omer-Brazeau ;	500 $
• Demande d'aide financière – Inscription Albatros AAA –	200 $

Zack Cyr	
• Demande d'aide financière – Activité exposition d'auto et moto 2025 ;	800 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.239 **DEMANDE D'APPUI - PROJET DE CONSTRUCTION - SECTEUR DE LA RUE ERNEST-WHITTOM**

CONSIDÉRANT que monsieur Terry Whittom a déposé à la ville un plan d'implantation produit par un arpenteur-géomètre se rapportant à la construction de trois (3) résidences sur le lot 4 293 859 ;

CONSIDÉRANT que ce projet cadre parfaitement avec les orientations de la Ville de Chandler de développer et densifier les centres urbains, principalement ceux situés dans les périmètres urbains ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement de lotissement de la Ville, la profondeur actuelle des terrain ciblés n'est pas suffisante pour que le promoteur puisse réaliser son projet et que de ce fait, il lui faudrait acquérir une partie des terrains localisés au sud du lot 4 293 859 appartenant au gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT que la Ville est favorable au projet déposé par monsieur Terry Whittom ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que la Ville appui le projet déposé par monsieur Terry Whittom et est favorable à ses démarches auprès des autorités gouvernementales visant l'acquisition des terrains nécessaires pour permettre la réalisation de son projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.240 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de **617 136.57 $**, pour le journal des achats mois d'août 2025 et une somme de **108 809.29 $** pour le journal des achats en lot du mois de septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.241 **ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO V-269-2025 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE AVEC ÉQUIPEMENTS DE**

DÉNEIGEMENT POUR LA VILLE DE CHANDLER AINSI QU'UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT À CET EFFET N'EXCÉDANT PAS LA SOMME DE 475 000 $

CONSIDÉRANT que la flotte de véhicules de la Ville de Chandler a besoin de remplacement ;

CONSIDÉRANT que les coûts d'acquisition des équipements prévus sont estimés à quatre cent dix-neuf mille neuf cent cinquante dollars (475 000 $) ;

CONSIDÉRANT que ces acquisitions permettront à la Ville d'améliorer ses opérations et de diminuer certains frais de location ;

ATTENDU QUE la Ville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 25 août 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé par madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-269-2025 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.242 **ADOPTION – REGLEMENT NUMERO V-270-2025 DECRETANT UN EMPRUNT DE 2 161 377 $ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FEDERAL DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET LE PROGRAMME TECQ 2024-2028**

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa du troisième paragraphe à l'article 567 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU la confirmation de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation datée du 18 juillet 2024, afin de permettre la réalisation d'études et de travaux reliés aux infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie ;

ATTENDU que la subvention du gouvernement du Canada est versée, au comptant, sur une période de 5 ans, à la Ville de Chandler ;

ATTENDU que la subvention du gouvernement du Québec est versée sur une période de 20 ans, à la Ville de Chandler ;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 2 161 377 $;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 25 aout 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche , appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil adopte le « Règlement numéro V-270-2025 décrétant un emprunt de 2 161 377 $ afin de financer la subvention du ministère des affaires municipales et de !'Habitation accordée dans le cadre du Programme fédéral de la taxe d'accise sur l'essence et le programme TECQ 2024-2028 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.243 **<u>ADOPTION – REGLEMENT NUMERO V-271-2025 AYANT POUR OBJET DE MAJORER LE MONTANT CONSTITUANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA VILLE DE CHANDLER</u>**

ATTENDU que le fonds de roulement crée par le règlement numéro V-53-2003 a été augmenté à 890 000 $ par le règlement V-69-2004, réduit à 290 000 par le règlement V-76-2005, augmenté à nouveau à 700 000 $ par le règlement V-94-2006, diminué à nouveau à 200 000 $ par le règlement V-103-2007, majoré à 400 000 $ par le règlement V-158-2013 et majoré à nouveau à 600 000 $ par le règlement V-182-2015 ;

ATTENDU que la Ville de Chandler souhaite augmenter, suivant l'article 569 de la Loi sur les Cités et Villes, le montant du fonds constitué par le règlement V-53-2003 en affectant à cette fin une partie du surplus accumulé au 31 décembre 2024 au fonds général de la nouvelle Ville de Chandler ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et résolu qu'un règlement portant le numéro V-271-2025 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.244 **<u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER CHANDLER EST</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro MO-10369, au montant de **3 488.06** $, toutes taxes incluses, pour l'achat d'une balançoire urbaine.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour les projets de quartier Chandler Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.245 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à MAURICE GOUPIL 2014 INC pour la restauration de la toiture d'un gazebo situé au Lac Vachon.

Il est également résolu que ces montants soient prélevés du budget prévu pour les projets de quartier Chandler Ouest.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
0419936	710.95 $
0419958	51.56 $

Madame la conseillère Josée Collin déclare un intérêt dans le dossier visé par la résolution et se retire de la discussion et du vote conformément aux règles d'éthique et de déontologie municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.246 **VENTE DE TERRAIN – LOT 4 294 621 - MONSIEUR SYLVAIN AMOS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que la ville de Chandler vend le lot numéro 4 294 621 à **MONSIEUR SYLVAIN AMOS** pour la somme de 5 000 $, plus taxes, le cas échéant.

Il est également résolu que cette vente soit faite sans aucune garantie, aux risques et périls de l'acquéreur.

Il est également résolu d'autoriser le **MAIRE** et le **DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER** à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, l'acte de cession ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.247 **OCTROI DE CONTRAT – TETRA TECH – PLANS ET DEVIS PRELIMINAIRES POUR DEPOT DE LA DEMANDE AU PAVL**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil accepte l'offre de TETRA TECH pour l'élaboration des plans et devis préliminaires pour le dépôt d'une demande au PAVL au coût de **18 000 $,** taxes en sus, tel qu'indiqué sur l'offre de services datée du 9 mai 2025.

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du budget numéro V-262-2024.

ADOPTÉE À l'UNANIMITÉ

250915.248 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LSAG ARPENTEUR-GÉOMÊTRE- CERTIFICAT DE PIQUETAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2025-173, au montant de **5 852.23 $,** toutes taxes incluses, à LSAG ARPENTEUR-GÉOMÊTRE pour le certificat de piquetage réalisé dans le secteur du parc industriel, quartier Pabos.

Il est également résolu que le montant soit prélevé du règlement d'emprunt V-261-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.249 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT – REGIE INTERMUNICIPALE DES MATIERES RESIDUELLES DE LA GASPESIE – DEMOLITION D'UN IMMEUBLE QUARTIER ST-FRANÇOIS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à la RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA GASPÉSIE pour la démolition d'un immeuble quartier St-François.

NO DE FACTURE	TOTAL (TTC)
1049177	1 046.52 $
1049180	1 285.20 $
1049159	748.17 $
1049171	1 072.53 $
3031414	1 718.50 $
3031401	1 025.5 $
TOTAL	**6 896.42**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.250 **DÉPÔT D'UNE DEMANDE - PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE (PAVL)**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL,

notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent ;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux ;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyée par madame la conseillère Meggie Ritchie, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Chandler autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.251 **<u>AVIS DE MOTION – REGLEMENT NUMERO 2017-Z-012</u>**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Raynald Leblanc qu'il y aura adoption du premier projet de règlement modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.252 **<u>REGLEMENT 2017-Z-012 – PREMIER PROJET DE REGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER</u>**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif aux règlements d'urbanisme en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler doit être modifié ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2025 et qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance ;

CONSIDÉRANT que le règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et qu'il n'a fait l'objet d'aucune demande ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil, qui ont reçu une copie du règlement le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Premier projet de règlement numéro 2017-Z-012 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.253 **<u>OCTROI DE CONTRAT – TETRA TECH – RELEVES DE TERRAIN POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU SECTEUR CHEMIN DU PONT</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil accepte l'offre de TETRA TECH, datée du 2 septembre 2025, au montant de **7 000** $, taxes en sus, pour la réalisation des relevés terrain en environnement nécessaires à l'éventuelle préparation des documents requis pour l'obtention des

différentes autorisations ministérielles requises (MELCCFP et MPO) pour le remplacement du ponceau situé au chaînage 0+340 du chemin du Pont.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget du règlement V-262-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.254 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER ST-FRANÇOIS**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous pour l'entretien de la piste de VTT et le chemin se rendant à la rivière, quartier St-François, et une fête de quartier.

Il est également résolu que ces montants soient prélevés du budget prévu pour les projets de quartier St-François.

Commerce	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
Steeve Savage	46	1 500 $
Transport Émilien Leblanc	001153	2 069.55 $
Mathieu Lantin	20250731	400 $

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

250915.255 **RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTION MUNICIPALE 2025**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LER), le conseil peut, par résolution, établir un tarif autre que celui établi par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la rémunération du personnel électoral ;

CONSIDÉRANT que la rémunération du personnel électoral doit être révisée selon les recommandations du président d'élection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche appuyé de madame la conseillère Josée Collin , et unanimement résolu que la rémunération du personnel électoral soit établie comme suit pour l'élection prévue le 2 novembre 2025:

Président d'élection	Selon le décret pour la confection de la liste électorale
Secrétaire d'élection	Selon le décret pour la confection de la liste électorale
Adjoint président d'élection	Selon le décret pour la confection de la liste électorale

	Vote par anticipation	Jour du scrutin
Président d'élection	Selon le taux horaire de la ville	Selon le taux horaire de la ville
Secrétaire d'élection	Selon le taux horaire de la ville	Selon le taux horaire de la ville
Adjoint président d'élection	Selon le taux horaire de la ville	Selon le taux horaire de la ville
Responsable de salle	23 $ / heure	23 $ / heure
Préposé à l'information	20 $ / heure	20 $ / heure
Scrutateur	20 $ / heure	20 $ / heure
Secrétaire	19 $ / heure	19 $ / heure
Commission de révision	21 $ / heure	21 $ / heure
Président TVIE	17 $ / heure	17 $ / heure
Membre TVIE	17 $ / heure	17 $ / heure
Trésorier	100 $ par candidat autorisé + 60 $ par rapport financier d'un candidat autorisé.	
Participation à une séance d'information	Selon le taux horaire du poste déterminé par la présente résolution	
Repas	30 $	30 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.256 **CONFIRMATION DE L'EMBAUCHE - MONITRICE EN NATATION ET SAUVETAGE – MADAME LAURENCE TRÉPANIER**

CONSIDÉRANT que MADAME LAURENCE TRÉPANIER a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable (RÉSOLUTION 250303.064) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie , appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que madame Laurence Trépanier soit embauchée en tant qu'employée régulier, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre de monitrice en natation et sauvetage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.257 **SIGNATAIRE - CONTRAT DE LOCATION DU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF CLEMENT-TREMBLAY– MONSIEUR TONY AUBUT**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le MAIRE et le DIRECTEUR GÉNÉRAL et GREFFIER à signer pour et au nom de la ville de contrat de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay pour la période 2025-2026, 2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.258 **<u>DEPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - PROGRAMME NOUVEAU HORIZON</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Yvan Berger, directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme nouveau horizon pour l'achat de tables, chaises, estrades pour aménager Centre sportif Clément-Tremblay pour le salon des aîné.es.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.259 **<u>DEPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - PROGRAMME ACTIF</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Yvan Berger, directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme actif pour l'achat d'une remorque de loisirs et le financement pour le terrain de soccer, activité de dek hockey, activité de patinage à Centre sportif Clément-Tremblay (lumières et son).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.260 **<u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TERRASSEMENT LAURENT LELIEVRE INC – ENTRETIEN DES TERRE-PLEINS (4) BOULEVARD RENE-LEVESQUE</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 588, au montant de **62 417.63 $,** toutes taxes incluses, à TERRASSEMENT LAURENT LELIEVRE INC pour l'entretien des terre-pleins (4) situés sur le boulevard René-Lévesque, quartier Chandler.

Il est également résolu que le montant soit remboursable à 100 % par le ministère des Transports.

ADOPTÉE À l'UNANIMITÉ

250915.261 **<u>AUTORISATION - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AC CONTROL - LOGICIEL DE GESTION POUR LA VENTILATION ET LES COMPRESSEURS- CENTRE SPORTIF CLEMENT-TREMBLAY</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Yvan Berger, directeur au développement des loisirs, de la culture et du récréotouristique à signer le renouvellement du contrat AC Control

pour une durée de trois (3) ans pour la ventilation et les compresseurs- Centre sportif Clément-Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.262 **DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES »**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Marie-Claude Prévost, coordonnatrice aux loisirs, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.263 **DEPOT ET ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DU RESEAU BIBLIO GIM**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil approuve la politique de développement des collections du réseau Biblio GIM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.264 **INSCRIPTION – CONGRES FQM 2025**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise l'inscription des personnes énumérées ci-dessous au congrès de la FQM 2025 qui se tiendra du 25 au 27 septembre prochain.

- Gilles Daraîche, maire
- Pierre-Luc Arsenault, conseiller

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.265 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT - WSP CANADA INC. – RÉFECTION DE LA ROUTE 132 PHASE 2 À CHANDLER**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc, et unanimement résolu que ce conseil accepte le paiement des factures énumérées ci-dessous à WSP CANDA INC. dans le cadre des travaux de réfection de la route 132 phase 2 à Chandler.

NUMÉRO DE LA FACTURE	MONTANT (TTC)
20169902	12 822.33 $
20276763	3 387.04 $
TOTAL	**16 209.37 $**

Il est également résolu que ces montants sont remboursables à 100 % par le MTQ.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

250915.266 **AUTORISATION – DEMANDE D'UN CONGE SANS SOLDE – EMPLOYE SYNDIQUE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le congé sans solde d'une durée de douze (12) mois, débutant le du dimanche 9 novembre 2025, pour une période de douze (12) mois consécutifs, déposé par monsieur Stéphane Laplante, préposé à l'entretien au service des loisirs.

Il est également résolu que le directeur du service concerné est autorisé à entreprendre un processus de sélection pour pourvoir le poste vacant et ainsi s'assurer de l'efficience du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250915.267 **<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>**

Monsieur le conseiller Raynald Leblanc propose la levée de l'assemblée à 19 h 43.

VILLE DE CHANDLER

_____	_____
Gilles Daraîche	Roch Giroux
Maire	Directeur général & greffier